

Nancy, le jeudi 14 avril 2010



DOSSIER DE PRESSE

Après les Ateliers, le conseil général lance *Les Fabriques départementales*



L'ouverture de la première Fabrique départementale de Meurthe-et-Moselle a lieu au conseil général ce jeudi 14 avril à 18 h. Thème : l'économie sociale et solidaire. Les personnes intéressées sont invitées à y participer.

La Fabrique départementale de l'économie sociale et solidaire

Elle a pour finalité de co-rédiger avec les acteurs et les habitants qui le souhaitent la contribution des Meurthe-et-Mosellans aux Etats Généraux de l'économie sociale et solidaire. Cette contribution mettra en valeur les expériences et les initiatives territoriales, proposera des pistes de réflexion, formulera des propositions concrètes.

1

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain

Jeudi 14 avril 2011 [18 h - 21 h]

- Ouverture.
- Intervention de **Claude Alphandéry**, initiateur du Labo de l'ESS et président d'honneur de France Active pour présenter les enjeux de l'économie sociale et solidaire et les Etats Généraux de l'ESS.
- Débats en petits groupes. Sur les thèmes suivants : ESS et solidarité, ESS et gouvernance, ESS et Territoire, ESS et consommation, ESS et Jeunesse, ESS et finances solidaires.

Un café par territoire

Les 9, 10 et 11 mai, la Fabrique se déroulera sous forme de « Cafés de l'économie sociale et solidaire », au conseil général et sur les territoires. Les participants y produiront les contributions écrites. Les thèmes suivants seront évoqués :

ESS et solidarité (Briey), le 9 mai à Homécourt (Maison du département)

ESS et gouvernance (Val de Lorraine), le 11 mai au Théâtre Gérard-Philippe à Frouard

ESS et Territoire (Lunévillois), le 11 mai au château de Lunéville.

ESS et consommation (Terres de Lorraine), le 11 mai à Sion.

ESS et Jeunesse (Nancy), le 11 mai.

ESS et finances solidaires (Longwy) le 9 mai à la Maison du département.

La finale le 12 mai

La Fabrique s'achèvera le jeudi 12 mai 2011 avec la présentation du document final à l'ensemble des participants.

Elle se déroulera au conseil général à Nancy.

L'économie solidaire, c'est quoi ?

L'économie sociale et solidaire désigne les initiatives économiques, ni publiques ni capitalistes, qui cherchent à produire, consommer et décider autrement, de manière plus respectueuse des hommes, de l'environnement et des territoires. Les acteurs de l'ESS représentent 200 000 entreprises et deux millions de salariés en France. [Source : *Le Labo de l'ESS*].

Bon à savoir

L'INSEE a réalisé en 2008 une étude sur l'économie sociale et solidaire en Meurthe-et-Moselle et en Lorraine.

Une fabrique, c'est quoi ?

Les Fabriques départementales sont des Lieux où l'on peut construire en commun. Ouverts à tous, ce sont des espaces conviviaux, où l'on a plaisir à se retrouver et à échanger entre personnes d'horizons différents. C'est aussi une manière de faire, une approche, où la parole de chacun a du sens et de la valeur, qu'il soit citoyen, élu ou expert. **En bref, des lieux de participation citoyenne et d'invention collective.**

Les Fabriques ont pour objectif la mise en oeuvre concrète de propositions émanant des Ateliers départementaux, temps forts qui ont mobilisé en 2010 un millier de personnes autour de 5 thèmes : entreprendre solidairement, être mobile raisonnablement, habiter durablement, vivre fraternellement, être jeune aujourd'hui.

Les Fabriques départementales peuvent être pilotées par tout acteur qui souhaite contribuer à cette nouvelle forme de faire ensemble, le conseil général apportant son soutien méthodologique et logistique.

Comment participer ?

- En participant physiquement à la Fabrique de l'économie sociale et solidaire le 14 avril et dans les Cafés de l'ESS.
- En apportant votre contribution via le site internet

En savoir plus et s'inscrire en ligne : www.fabriquesdepartementales54.fr

Le contexte social, économique, culturel, politique actuels invitent à penser collégialement, et à construire différemment d'autres formes de mutualisation et de nouvelles coopérations pour amplifier ce qui existe et mérite de l'être, pour inventer et mettre en oeuvre des actions répondant aux plus près des attentes de nos concitoyens et des besoins de leur territoire de vie. Préférer la co-construction et le « faire ensemble » à la relation entre un opérateur et un donneur d'ordre : voilà ce qui résume le mieux « l'esprit des Fabriques ». Avec une ambition : **construire une nouvelle forme d'action publique, appelée à devenir elle-même une « marque de fabrique » identifiante de la Meurthe-et-Moselle.**

Les Fabriques départementales
Construire ensemble aujourd'hui et demain

Une fabrique, pourquoi ?

De février à mai 2010, le conseil général a initié la première édition des ateliers départementaux de Meurthe-et-Moselle. Une démarche participative originale destinée à produire collectivement de la réflexion et du sens autour de cinq thèmes repérés comme autant de défis à relever pour le devenir du département :

- Entreprendre autrement,
- Vivre fraternellement,
- Etre Jeune aujourd'hui,
- Habiter durablement,
- Etre mobile raisonnablement

Près d'un millier de personnes, citoyens ou représentant des partenaires du conseil général, y ont participé. Trois types de contributions possibles :

- au cours de l'un des cinq ateliers thématiques
- lors de rencontres organisées dans les six territoires du département.
- En ligne sur le site internet dédié à cette action : www.ateliersdepartementaux54.fr

Propositions concrètes, idées, projets, partages d'expériences, « coups de sang », réflexions sur des problématiques de société... Toutes les expressions ont été minutieusement recensées. Au total, 501 messages ont été formulés.

Le 31 mai 2010, à l'occasion de la réunion de synthèse, le département a pris trois engagements distincts et complémentaires :

Appliquer, dans les plus brefs délais, certaines des propositions formulées car leurs conditions de mise en œuvre étaient d'ores et déjà réunies et croisaient les objectifs et les compétences de l'action départementale.

Dresser la liste exhaustive des 501 messages, l'organiser et faire analyser chacune des propositions présentées par les services départementaux.

Créer les Fabriques départementales, afin de permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de traduire certaines de ces propositions en projets, puis en actions concrètes.

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain

Vous avez dit *Fabrique* ?

Les Fabriques départementales ont pour objectif la mise en oeuvre concrète de propositions émanant des Ateliers départementaux, temps forts qui ont mobilisé en 2010 un millier de personnes autour de 5 thèmes : entreprendre solidairement, être mobile raisonnablement, habiter durablement, vivre fraternellement, être jeune aujourd'hui.

Les Fabriques départementales sont un processus participatif :

- Elles sont identifiées par un lieu ;
- elles répondent à un besoin des Meurthe-et-Mosellans identifié dans le cadre des Ateliers départementaux ;
- elles s'inscrivent dans un calendrier ;
- elles mobilisent des participants volontaires et s'appuient sur une méthodologie de projet.
- elles permettent de développer de nouvelles formes de coopération.

Les Fabriques départementales peuvent être pilotées par tout acteur qui souhaite contribuer à cette nouvelle forme de faire ensemble, le conseil général apportant son soutien méthodologique et logistique.

Les Fabriques départementales sont des Lieux où l'on peut construire en commun. Ouverts à tous, ce sont des espaces conviviaux, où l'on a plaisir à se retrouver et à échanger entre personnes d'horizons différents. C'est aussi une manière de faire, une approche, où la parole de chacun a du sens et de la valeur, qu'il soit citoyen, élu ou expert. **En bref, des lieux de participation citoyenne et d'invention collective.**

Les conditions à remplir pour ouvrir une Fabrique départementale

- La Fabrique est un lieu (concret ou virtuel, permanent ou éphémère) servant de repère à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'y investir.
- La Fabrique naît à partir de la volonté de concrétiser l'un des 501 messages émis dans le cadre des Ateliers départementaux. Elle doit répondre à un besoin des Meurthe-et-Mosellans.
- La Fabrique vise un objet opérationnel concret dont la mise en oeuvre doit être déterminée dans un calendrier.
- La Fabrique mobilise et inclut nécessairement une diversité de participants volontaires, et ce, quelle que soit sa thématique : partenaires économiques et sociaux, institutionnels, associatifs, mais aussi et surtout habitants et usagers. Une Fabrique n'est pas une « réunion partenariale de plus » entre acteurs, mais bien un lieu de participation et de coopération.
- Les Fabriques constituent un outil d'inventaire et de gestion des ressources sociales, territoriales ; un outil de gestion de l'intelligence collective.

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain

- La Fabrique est un lieu de convivialité, à l'image des Ateliers départementaux. Elle doit contribuer à améliorer la qualité de vie des Meurthe-et-Mosellans et du Vivre ensemble.
- La Fabrique est engageante : les pilotes sont engagés dans la réalisation de l'objet, dans le respect du calendrier et dans la diffusion d'information.
- La Fabrique ne fonctionne pas en vase clos. Chacune de ses avancées doit être partagée avec les participants des autres Fabriques. Les fabriques disposeront de modalités d'information et de communication régulières.
- L'acteur s'engageant à piloter une Fabrique en assure l'animation. Il s'appuie sur une méthodologie de projet permettant d'assurer l'avancée des travaux.
- La Fabrique doit permettre, au terme de la mise en oeuvre de sa production, de développer de nouvelles formes de coopérations et de nouvelles mutualisations de moyens.
- Les Fabriques départementales peuvent être pilotées par tout acteur qui souhaite contribuer à cette nouvelle forme de faire ensemble, le conseil général apportant son soutien méthodologique et logistique.

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain

La démarche du conseil général de Meurthe-et-Moselle

Un constat

Nous vivons une période particulièrement cruciale où des défis majeurs sont à relever sur le plan social, économique, écologique, culturel, politique. Ces défis touchent le plus grand nombre dans leur quotidien. Ils s'expriment de manière encore plus brutale lorsque les personnes sont en situation de fragilité et de précarité. Les crises et les tensions que nous vivons au plan national montrent la profondeur des bouleversements auxquels nous devons faire face.

Alors que les besoins s'expriment toujours plus fortement, les réponses publiques de proximité sont fragilisées et remises en question. Jamais les collectivités territoriales dans leur ensemble, et les départements particulièrement, ne se sont retrouvés dans une situation aussi délicate.

Dans cette période, les habitants sont en espérance de réponses claires et adaptées, en attente aussi plus de respect et d'écoute face aux situations parfois difficiles qu'ils traversent. On constate une immense demande d'écoute, d'échange et de partage. Loin de « ruptures » annoncées comme salutaires, ils sont en demande de lien et de confiance.

Le conseil général souhaite pleinement répondre à cet appel en facilitant, promouvant et éventuellement en mettant en oeuvre la mise en inter relation, en échange, en débat du foisonnement des initiatives citoyennes aux fins de les connaître, de les reconnaître, de les relier, de les valoriser.

Une histoire spécifique à la Meurthe-et-Moselle

Le conseil général a mis en place une territorialisation qui se situait, dans sa conception comme dans sa mise en oeuvre, aux antipodes des logiques de communication ou des considérations purement organisationnelles.

Cela a pris près de 10 ans certes mais, progressivement, nous sommes entrés dans une logique d'immersion du conseil général dans les projets des gens au niveau local pour que - dans la logique du 1 + 1=3 - nous soyons en mesure de mieux articuler les politiques centrales conduites par le département dans le cadre de ses compétences avec les initiatives qui émergent et se construisent dans les territoires.

Les « *Rendez-vous de territoire* » ont en particulier participé à développer et créer de nouveaux liens entre la collectivité et les acteurs territoriaux. A leur lancement, ces rencontres avaient soulevé force scepticisme voire moqueries. Progressivement, les participants ont saisi ces rencontres car ils ont bien compris que l'objet était avant tout d'avoir les yeux et les oreilles grands ouverts pour articuler l'action départementale avec les réflexions et les projets des structures territoriales et des acteurs locaux.

Les Fabriques départementales
Construire ensemble aujourd'hui et demain

Des Ateliers aux Fabriques

Ces dix ans d'expérience et les multiples initiatives au niveau départemental comme au niveau de chacun des territoires ont souligné combien l'implication des acteurs dans les démarches participative pouvait être forte bien que de nature et d'intensité inégales selon les bassins de vie.

Le mouvement démocratique permis par le formidable mouvement de la décentralisation s'est souvent arrêté au niveau des exécutifs des communes, des groupements de communes, des départements et des régions. Or s'il est des décisions qui méritent d'être tranchées par le suffrage universel, et uniquement par lui, dans des assemblées démocratiques qui n'ont d'autres comptes à rendre qu'à ceux qui les ont élues, nombre de réponses aux défis sociaux, économiques et territoriaux peuvent être pensés collectivement.

C'est dans cet esprit qu'ont été organisés les Ateliers départementaux.

Aux yeux des 1000 partenaires qui y ont participé, des agents de l'administration départementale qui s'y sont impliqués et des élus qui y ont assisté, les Ateliers départementaux ont été une réussite tant sur la forme que sur le fond : ils ont participé à tisser ou à retisser du lien tout en dégagant des lignes possibles de mutualisations nouvelles ou d'actions à amplifier. Ils ont montré le fort désir d'échanger de la parole et des réflexions en même temps que montré une formidable capacité à favoriser ces échanges au service d'une notion qui garde tout son sens : l'intérêt général. Le pari de l'intelligence collective a été relevé.

Passer de l'idée à l'opérationnalité

Il ne suffit pas de « penser collectivement les réponses ». Il faut aussi et surtout les co-construire. A défaut, chacun se tournerait naturellement vers le conseil général en attendant que celui-ci mette en oeuvre chacune des idées et propositions évoquées. Or, pour une grande majorité d'entre-elles, elles ne sont pas du ressort de la collectivité départementale. De plus, le contexte budgétaire et social invite vivement le département à construire des solutions innovantes qui reposent d'abord sur de nouvelles formes de mutualisation et sur de nouvelles coopérations. Un vivre ensemble qui demande d'amplifier ce qui existe et mérite de l'être, d'inventer et de mettre en oeuvre des actions répondant aux plus près des attentes des habitants et des besoins de leur territoire de vie. D'où l'idée de passer des ateliers de réflexion aux ateliers de construction et aux fabriques de réalisations.

L'esprit des Fabriques est déjà fortement implanté au sein du conseil général : lorsque se construit un « Jardin extraordinaire » en lien avec les maraîchers, les botanistes, les associations, les écoles et les communes, lorsque la direction de l'insertion en lien avec les associations favorise l'expression des bénéficiaires du RSA et leur implication dans la mise en oeuvre des politiques qui les concernent ou encore lorsqu'une dynamique locale d'habitants

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain

autour du moulin de Villevaux se développe pour aboutir à un programme culturel tout en valorisant et en sensibilisant les habitants sur la richesse des Espaces Naturels Sensibles.

Ce dont il s'agit c'est d'amplifier et d'organiser cette dynamique et de l'impulser sur l'ensemble du département et sur l'ensemble des champs d'action du conseil général. L'intuition : c'est en libérant ce mouvement de l'initiative par la coopération sur un territoire identifié qu'il pourra y avoir un souffle supplémentaire venant soutenir les dynamiques existantes et apporter des réponses concrètes - parfois nouvelles - et en tous cas partagées aux défis d'aujourd'hui. Ce souffle supplémentaire favorisera et valorisera les talents et les projets.

Cette amplification et cette organisation seront d'abord expérimentales. Puis seront progressivement étendues à l'ensemble du département. Les Fabriques symbolisent une volonté et une manière de faire qui valorisent l'expertise d'usage et la mutualise avec celle de du service public. C'est autrement dit une marque de Fabrique propre à la Meurthe-et-Moselle et à sa collectivité.

Deux types de fabriques

Les « Fabriques des idées » : parmi les 500 propositions avancées au cours des Ateliers départementaux, certaines ne feront pas l'objet de « Fabriques » car elles relèvent uniquement des décisions de l'assemblée départementale ou d'autres assemblées élues. Mais nombreuses sont celles qui ont besoin d'être précisées et approfondies. Par exemple il a été évoqué l'idée que nous puissions aller plus loin dans l'animation du co-voiturage.

Entre une idée générale et la capacité à la mettre en oeuvre, il y a encore besoin d'approfondir et il faut qu'il y ait des Fabriques qui aient pour objet de mettre à discussion, affinage et concrétisation des bonnes idées, lancées jusqu'à présent comme des intentions mais qui sont encore loin de se réaliser dans la fabrication.

« Des Fabriques du Faire », pour permettre la construction de 'quelque chose'. Et pour cela il y a un nombre incroyable de possibilités : ici à l'occasion de la construction d'un grand équipement urbain, mettre à profit 2 à 3 ans de travail pour réaliser avec les riverains l'aménagement d'un parc ; là la création de Totems du déplacement pour favoriser la signalétique des lieux d'inter modalité de transports ; ou encore la construction de mobiliers éphémères à l'occasion d'une fête des associations, d'un forum...

Etat d'avancement des chantiers lancés le 31 mai 2010

Lors de la réunion de synthèse des Ateliers départementaux, le 31 mai 2010, le conseil général a identifié plusieurs propositions croisant les objectifs et compétences départementales, et dont les conditions de mise en oeuvre étaient réunies, pour pouvoir être mises en oeuvre rapidement. Etat des lieux.

Création de plates-formes métiers

Elles concernent la formation professionnelle, prioritairement des bénéficiaires du RSA. Un rapport a été voté par l'assemblée départementale lors de la commission permanente du lundi 8 novembre 2010. L'action a été construite et sera mise en oeuvre en partenariat avec le conseil régional de Lorraine et trois structures d'insertion par l'activité économique du Lunévillois (ADLIS, INES et FRS). Le démarrage de l'action est fixé au 1er janvier 2011.

Intermodalité et covoiturage

Mise en place dans chaque territoire d'actions favorisant la construction des itinéraires et l'inter-modalité des transports et notamment mise en oeuvre dès 2010 d'une expérimentation sur le covoiturage dynamique pour soutenir et développer le covoiturage.

Un nouveau schéma départemental des transports sera présenté au vote de l'assemblée départementale au printemps 2011. Ces deux questions sont prises en compte dans le cadre de ce nouveau schéma qui sera discuté avec les territoires au cours du premier semestre 2011.

Par ailleurs, l'inter-modalité des réseaux de transport va franchir en Meurthe-et-Moselle une étape importante en 2011 puisque le réseau départemental Ted' va proposer la carte intermodale SimpliCités.

Concernant la mise en place d'une expérimentation sur le covoiturage, le conseil général soutient, en lien avec les communautés de communes, la mise en place de l'expérimentation de covoiturage dynamique sur l'axe Nancy-Toul. Enfin, si un travail reste à engager autour de la signalétique permettant de faciliter le covoiturage, un site Internet a été créé par le département pour favoriser le covoiturage entre les professionnels du conseil général : www.covoiturage.cg54.fr.

De même, le département a soutenu la mise en place de la plateforme mobilité du « Petit-Puits » à Crusnes ouvert en octobre 2010.

Résidences accompagnées pour les personnes âgées

Création d'habitations accompagnées pour personnes âgées offre une véritable alternative entre le maintien à domicile et la vie en établissement et favorisant le maintien des personnes dans leur environnement et leur milieu social, à proximité de leurs familles.

Un programme expérimental de 12 à 18 habitations accompagnées pour personnes âgées a été arrêté sur le territoire de Cirey-sur-Vezouze (Est Lunévillois). Ce programme s'étendra ensuite sur l'ensemble des territoires du département. Un partenariat a été constitué entre le conseil

10

Les Fabriques départementales
Construire ensemble aujourd'hui et demain

général, Meurthe-et-Moselle Habitat, le CAP 's de Rosières-aux- Salines et CARS AT (ex-CPAM). Le plan de financement est quasiment finalisé. En fonction des différentes autorisations afférentes à ce type de programme, la pose de la première pierre des premiers lots d'habitation aura lieu fin 2011 – début 2012 à Cirey-sur Vezouze.

Soutien aux démarches d'éco et d'auto-construction

Ces deux axes font l'objet d'une réflexion d'ensemble menée par le groupe éco construction du Capemm (Comité d'aménagement de promotion et d'expansion de Meurthe-et-Moselle). Un sous-groupe est constitué pour illustrer et réaliser des prototypes de démarches d'auto construction.

Service civique

Accueil de jeunes en service civique au conseil général et relais du service civique auprès des partenaires du département et des jeunes Meurthe-et-Mosellans. Un rapport d'orientation sur le service civique a été adopté par l'assemblée départementale lors de la session du 21 juin 2010. Elle a ensuite adopté un rapport opérationnel à la session du 27 septembre 2010. Dans la foulée, a été mise en place une mission dédiée au développement du service civique en Meurthe-et-Moselle.

La collectivité départementale a été agréée en octobre 2010 pour accueillir 20 jeunes volontaires sur 17 missions (agrément signé le 14 octobre au conseil général en présence de Martin Hirsch). Pour 2011 il est prévu l'ouverture de 50 à 70 missions supplémentaires au sein des services du département.

Par ailleurs, a été mise en place une « pépinière » de projets permettant à des jeunes, à travers le Service civique, de concrétiser un projet d'intérêt général dont ils sont les porteurs. La couveuse dont le portage est confié au Capemm a été agréée dans un premier temps pour l'accueil de 5 jeunes porteurs de projets et le sera pour 10 jeunes supplémentaires en 2011.

Communication

Développement d'une communication institutionnelle plus en phase avec les moyens de communication utilisés par les jeunes, notamment par une utilisation renforcée des supports numériques, comme par exemple des réseaux sociaux.

www.cg54.fr, le nouveau site internet du conseil général, sorti à l'été 2010 propose aux internautes une information complète sur le département. Orienté « services », il propose à l'internaute des informations nouvelles, sélectionnées en fonction de son profil, de son lieu de vie et/ou de ses besoins de services. Il propose d'ores et déjà des services en ligne, mais ces derniers vont encore être développés. Le site répond bien évidemment aux normes d'accessibilité pour les personnes déficientes visuelles.

Par ailleurs, une réflexion est engagée sur la communication via les réseaux sociaux.

Ouverture des conférences territoriales

Ouverture des conférences territoriales aux acteurs économiques et sociaux des territoires afin qu'ils participent à l'élaboration des diagnostics, des stratégies territoriales et qu'ils disposent

11

Les Fabriques départementales
Construire ensemble aujourd'hui et demain

d'un espace reconnu de co-construction de leurs actions Le président de la Conférence départementale des acteurs économiques et sociaux (CDA ES) a été saisi par le président du conseil général le 15 septembre 2010. En retour, la CDAES a indiqué qu'elle rendrait son avis sur cette question en mars 2011 dans le cadre du travail qu'elle mène actuellement sur la place des associations en Meurthe-et-Moselle.

Cinq défis à relever

Entreprendre solidairement

L'homme acteur solidaire du développement de son territoire.

Mondialisation, crise économique, financiarisation de l'économie, économies virtuelles...

Le fonctionnement global de l'économie et ses conséquences inquiètent. Il interroge plus que jamais la relation directe entre le territoire et les acteurs économiques dans leur variété (entreprises, activités touristiques, agriculture, commerce et artisanat, secteur de l'économie sociale et solidaire, recherche universitaire en lien avec le secteur économique).

Comment aider le développement des nouvelles formes d'entrepreneuriat et de consommation ? Comment les rendre accessibles à tous et dans tous les territoires ? Comment intégrer davantage les objectifs de solidarité et des objectifs environnementaux dans les activités économiques ?

Clubs de parrainage et de soutien au développement de produits et services nouveaux, clubs d'investisseurs locaux appuyant des entreprises naissantes, formation / sensibilisation / soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, des bénéficiaires de minima sociaux : ce ne sont que quelques pistes. Une certitude : la capacité d'entreprendre existe chez tous. Elle s'exprime sous des formes diverses : constitution d'associations, création artistique, création d'entreprises, engagement dans la recherche. Cette capacité constitue une richesse et elle contribue fortement au progrès et à l'équilibre de la société. Comment l'encourager, la promouvoir, la développer ?

Habiter durablement

Le lien de l'homme à son territoire

Habiter la Meurthe-et-Moselle, un territoire de vie, une ville, un village...

L'habitat est une question de logement, mais pas seulement. L'habitat évoque les conditions de vie, il renvoie à la question de l'accès au logement, à sa qualité, il interroge notre emprise écologique, mais la question de l'habitat renvoie également à des logiques de services, à notre capacité à être acteur d'un quartier, à être en relation avec nos voisins. On n'habite sans doute pas un territoire de la même manière à 20 ans qu'à 80.

C'est toutes ces pistes que l'atelier Habiter durablement vous invite à explorer, pour imaginer des actions inédites, réfléchir à de nouvelles façons de travailler ensemble et contribuer ainsi à l'évolution des politiques publiques départementales.

La réflexion s'articule autour de trois axes :

- Habitat et territoire : Le lien entre l'habitat et le développement équilibré des territoires : infrastructures, services, vivre ensemble...
- Habitat et situations de vie : Le lien entre nos modes de vie, nos besoins, très divers et en forte évolution (étudiants, familles, personnes âgées, personnes handicapées...) et les types d'habitat.
- Habitat et environnement : La nécessité d'intégrer les exigences environnementales à la question de l'habitat : consommation d'énergies ; matériaux utilisés, types de construction...

Être mobile raisonnablement

Le lien de l'homme avec les autres territoires

Vivre à un endroit, travailler à un autre, exercer ses loisirs encore ailleurs... Trouver l'information, partager des idées, communiquer en direct ou à distance...

La mobilité réelle ou virtuelle se pose à chacun différemment selon son âge ou sa profession.

Comment lier les besoins toujours plus importants en matière de mobilité avec notre responsabilité collective de diminuer les gaz à effet de serre ?

Devons-vous continuer à subir la mobilité imposée par nos organisations actuelles ou promouvoir d'autres mobilités comme le télétravail par exemple ?

A quel prix devons-nous être mobiles ?

Quelles actions communes pour mieux articuler, à l'échelle d'un territoire, le covoiturage, le transport à la demande et les différents modes de transports collectifs ?

Être jeune aujourd'hui

L'homme face à son avenir

On a l'habitude de dire que la jeunesse est un investissement pour l'avenir.

Oui, mais aujourd'hui la jeunesse vit mal son présent.

Si nous avons la conviction que les jeunes sont une chance et non un problème, comment peuvent-ils trouver une place qui contribue aujourd'hui à leur épanouissement personnel, social, professionnel en même temps qu'elle enrichit la société toute entière ?

Comment construire avec eux, par eux et pour eux des espaces d'engagement qui soient en même temps des espaces d'éducation citoyenne et sociale ?

Comment soutenir les initiatives où les jeunes inventent, font émerger, expérimentent et promeuvent des modes de vie, de relations sociales, des modes d'éducation, des règles démocratiques, des fonctionnements économiques qui construisent un avenir solidaire, durable pour tous ?

Vivre fraternellement

Le lien de l'homme avec les autres habitants de son territoire

La République fraternelle est sans cesse questionnée.

Le citoyen semble davantage considéré comme un usager, parfois un client. Qu'advient-il de celui ou de celle qui ne peut être ce « client » dans la société d'aujourd'hui, du fait de sa situation sociale, professionnelle, éventuellement de son handicap, de son lieu de vie ?

On le sait : la fraternité est l'affaire de toute la société et concerne toutes ses composantes. Elle ne se résume pas à la mise en oeuvre de « dispositifs » réglementaires. Comment répondre collectivement aux questions qui se posent à chacun d'entre nous : dans une société où l'espérance de vie augmente, quelle place construisons-nous pour et avec nos aînés ?

Quelles actions intergénérationnelles mener en matière d'habitat, de développement économique, de mobilité ? Quelles relations territoriales développer pour favoriser davantage les relations entre économie et insertion professionnelle ? Quelles actions communes pour faire face à toutes les formes de discrimination, d'isolement, d'exclusion ?

Les Fabriques départementales

Construire ensemble aujourd'hui et demain